

J'ai déjà pu m'exprimer à plusieurs reprises sur certaines de vos questions. Il nous faudrait plus d'un espace FaceBook pour en parler. Concernant le loi travail, je pense que cette dernière, au regard de la façon dont celle-ci a été réalisée, doit être revue. Cependant, le faire par ordonnance, durant l'été comme j'ai pu le lire, viendrait à passer par dessus à la fois les parlementaires et les organisations syndicales. Il nous faut travailler plus en concertation avec les territoires, les femmes et les hommes pour porter des lois qui aillent dans le bon sens de chacun. Pour le délai, je ne sais quoi vous répondre, mais en tous cas, pas à la hâte ni durant l'été..c'est une loi qu'il faut reprendre mais pour laquelle il faut prendre son temps car cela conditionne la vie de bon nombre d'entre nous dont je fais parti. Sur le pouvoir d'achat, j'ai toujours été clair, il nous faut revaloriser les petites retraites ainsi que les pensions complémentaires...je m'opposerai à l'augmentation une nouvelle fois de la CSG qui est une poursuite du matraquage fiscal dont nous avons tous été victimes durant ces 5 dernières années et dont la majorité sortante est comptable. Je suis pour le retour de la défiscalisation des heures sup car c'est une vraie valorisation du travail et en plus ce sont des liquidités qui repartent dans l'économie locale et qui font vivre nos commerces, entreprises etc. En matière fiscale, il nous faut réduire de 10% l'impôt sur le revenu et revaloriser aussi la politique familiale qui a été malmenée durant ces 5 années. Sur la fin de vie, je suis pour l'application de la loi Lonetti avec la mise en oeuvre d'une vraie dignité humaine par l'accompagnement en fin de vie avec les soins palliatifs. Je ne suis pas favorable à l'euthanasie. Pour terminer, je suis en qualité de conseiller départemental, président d'un EHPAD. Je vois au quotidien les difficultés que certains retraités ont lorsqu'il s'agit de payer la part mensuelle à cette résidence. Les deux autorités de tutelles, ARS et Conseil départemental sont compétentes en la matière. Nous aurons au sein de l'assemblée nationale un vrai travail à mener sur ces financements car nous devons trouver une réelle équité de traitement pour que chacun puisse vivre pleinement soit à domicile si la dépendance n'est pas trop grande et/ou en ehpad. Au plaisir de vous rencontrer pour travailler ces sujets avec vous car c'est le bon sens du terrain qui doit être remonté à l'assemblée nationale et que nous arrêtions d'avoir une politique très descendante comme cela a été le cas notamment sur le quinquennat sortant. La majorité sortante ne peut pas se dédouaner et doit rendre des comptes sur l'affaiblissement de la France.

Ludovic Fagaut